

Adresse : Lot N° 225 Route nationale N° 05 Rouiba Téléphone : 023 87 39 92 Télécopie : 023 87 39 92  
NIF : N° 422012000130085

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ A COMMANDES

Conformément aux dispositions des articles 65 et 66 de la procédure de passation de marchés et commandes en vigueur, l'ANAC informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales (Avis N° 002/2025/DG/ANAC paru dans les deux quotidiens « El Khabar » et « Le Soir d'Algérie » en date du 16 / 10/ 2025) portant sur des prestations de :

- 1) Réservation et d'émission de titres de transport aérien (Billetterie) au niveau national et/ou international ; et
- 2) Réservation et de prise en charge hôtelière (hébergement/restauration) au niveau national et/ou international ;

qu'à l'issue de l'évaluation des dossiers de candidature et des offres financières, conformément aux critères prévus dans le dossier de mise en concurrence, le marché à commandes est attribué provisoirement au soumissionnaire, désigné ci-après, ayant présenté une offre financière le moins disant en termes de commissions à prélever sur les prestations à réaliser :

- Soumissionnaire attributaire : NOUBA TRAVEL
- Adresse : 09 BDZIGHOUD Youcef, 25000 Constantine, Algérie.
- NIF : 001825007217473
- Montant Minimum du marché à commandes : 30 000 000,00 DA/TTC
- Montant Maximum du marché à commandes : 100 000 000,00 DA/TTC

Les soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher du Département des moyens généraux de l'ANAC, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire du marché à commandes sur la presse écrite ou électronique, pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres.

Ils peuvent également, dans un délai de cinq (05) jours à compter du premier jour de la publication susmentionnée, introduire un recours motivé auprès du secrétariat de la commission des marchés de l'ANAC.